

Panorama du droit et du contentieux de la fonction publique

Réforme du statut du fonctionnaire et actualité 2013/2014
dans les trois fonctions publiques



- » Droits et obligations des fonctionnaires : quelle réforme du statut ? Quelles incidences sur la politique RH ?
- » Déontologie : face à vos nouvelles contraintes, comment faire face ?
- » Statut, conflit d'intérêts, cumul d'activités, procédure fonctionnelle et sanction disciplinaire : anticipez vos nouvelles obligations
- » Loi du 12 mars 2012 : quelles solutions face à vos difficultés pratiques ?
- » Non-titulaires, carrière, notation, congés, rémunération, discipline... : quelles leçons tirer des récentes décisions de jurisprudence ?

Formation d'actualité animée par

Didier Jean-Pierre
UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

Christian Vigouroux
Jérôme Michel
Vincent Daumas
CONSEIL D'ÉTAT

Irène Gazel
RÉGION RHÔNE-ALPES

Pierre-Henri Thomazo
MAIRIE DE COLOMBES

Muriel Gibert
CIG DE LA PETITE COURONNE
DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Jacques Bazin
MOLAS ET ASSOCIÉS

Delphine Krust
SCP KRUST & PENAUD

Christophe Pichon
CORNET VINCENT SEGUREL
& ASSOCIÉS



La réforme du statut des fonctionnaires

MARDI 4 FÉVRIER 2014

JOURNÉE PRÉSIDÉE ET ANIMÉE PAR : **Didier Jean-Pierre** - Professeur de droit public - UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE
Avocat Associé - Directeur des pôles Fonctions publiques - CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

ACTUALITÉ
2013/2014



À qui s'adresse cette formation ?

Dans les collectivités territoriales, les administrations centrales et les hôpitaux publics :

- Élus chargés des ressources humaines et/ou du personnel administratif
- Directeurs d'établissement
- Directeurs et directeurs adjoints
- DGS et DGA en charge des ressources humaines
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Chargés d'études RH
- Responsables et gestionnaires du personnel
- Directeurs et responsables juridiques
- Directeurs et responsables du contentieux
- Directeurs et responsables des relations sociales
- Juristes
- Adjoints administratifs
- Assistants juridiques

Centres de gestion de la FPT et délégations du CNFPT

Conseils auprès des organismes publics
Avocats et juristes

8h45 Accueil des participants

NOUVEAUX ENJEUX

9h00 Nouveaux textes, réformes en cours : quel avenir pour la fonction publique ?

- Projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires : quelles nouvelles règles statutaires ?
 - Quels liens entre les trois fonctions publiques ?
 - Quelle articulation avec les réformes récentes sur les non-titulaires et la mobilité ?

- Quelle ambition de la refonte du statut ?
 - Les ambitions du rapport Pêcheur
- Parité, égalité hommes/femmes : quels enjeux ?
- Dialogue social : quelles nouveautés et quelles libertés pour les agents du service public ?
- Retraites : à quoi s'attendre ?
- Quel est le calendrier de mise en œuvre ?

Christian Vigouroux
Président de la section du rapport et des études
CONSEIL D'ÉTAT

CONFLITS D'INTÉRÊTS ET CUMUL D'ACTIVITÉS

10h00 Conflits d'intérêts : vos nouvelles obligations

- Quels faits susceptibles d'être qualifiés de conflits d'intérêts ?
- Quelles conséquences pour l'agent en cas de dénonciation ?
 - Comment prouver l'absence de conflit d'intérêts ?
 - *Quid* en cas de mauvaise foi ? Quelles sanctions ?
- Protection des agents : comment assurer l'efficacité de la lutte contre les conflits d'intérêts ?
- Quelle est la place désormais de la commission de déontologie ?

Didier Jean-Pierre

11h00 Pause-café

11h15 Quel durcissement de la législation sur le cumul d'activités ? Quelles restrictions au régime actuel ?

- Quelle est la portée de l'obligation de non-cumul d'activités ?
 - La création ou la reprise d'entreprises
 - Est-ce la fin de l'auto-entreprise ?
 - Les activités à temps partiel

- Quelles dérogations ?
 - L'activité accessoire
 - Quelle limitation dans la durée ?
- Quelles sanctions en cas de non-respect de la réglementation ?
- Qu'en est-il pour les personnes bénéficiant actuellement du cumul d'activités sous l'empire du décret de 2011 ?
 - *Quid* des dispositions transitoires ?

Didier Jean-Pierre

12h30 Déjeuner

STATUT

14h00 Quelles modifications des positions statutaires ?

- Activité, détachement, disponibilité ou congé parental : dans quelles positions statutaires le fonctionnaire peut-il être placé ?
 - *Quid* en matière de mobilité entre les fonctions publiques ?
 - Quelles conséquences de la disparition de la position hors cadre ?
- Reclassement : comment se conformer aux nouvelles règles ?
- Titularisation ou intégration dans une autre fonction publique : tout ce qu'il faut savoir
- Quels enjeux de l'unification de la structure des corps et cadres d'emplois entre les trois fonctions publiques ?
- Quelle harmonisation des règles de mise à disposition ?
- *Quid* de la situation des agents non-titulaires ?

Irène Gazel
Directrice des ressources humaines
RÉGION RHÔNE-ALPES
& **Didier Jean-Pierre**

15h30 Pause-café

DISCIPLINE

15h45 Quelle harmonisation des règles entre les trois fonctions publiques ?

- Quel renforcement des dispositifs en cas de harcèlement sexuel ou moral ?
 - *Quid* du bénéfice de la protection fonctionnelle ?
- Quel élargissement des hypothèses de protection fonctionnelle ?
 - Quelle est la portée de son extension aux conjoints et ascendants de l'agent ?

- Que recouvre la notion d'atteinte volontaire à la vie et à l'intégrité de la personne ?
- Mesures pénales : quelles nouveautés ?
- Unification du régime des sanctions disciplinaires : comment s'adapter ?
 - Quelles nouvelles sanctions créées ?
 - Quelle révision des barèmes et de la gradation ?
 - Quels enjeux pratiques de la fin de l'imprescriptibilité de l'action disciplinaire ?
 - Quelles conséquences des poursuites pénales sur la suspension de fonction ?

Pierre-Henri Thomazo
Directeur des ressources humaines
MAIRIE DE COLOMBES

LOI DU 12 MARS 2012

Table ronde

17h00 Premiers retours d'expériences : comment faire face aux difficultés d'application ?

- Ancienneté, effectivité des services... : quelles simplifications apportées par le projet de loi Lebranchu ?
- Les difficultés sur le plan stratégique
- Sélection professionnelle : comment faire face à la complexité du dispositif ?
 - *Quid* si les candidats reçus ne sont pas ceux espérés par la collectivité ?
 - Que se passe-t-il en cas d'échec d'un candidat ?
- La non-mise en œuvre de la limite des 2 ans des CDD : quelles difficultés rencontrées ?
 - Quel risque de requalification en CDI ?
 - Quel sort pour les agents maintenus en situation de précarité au-delà des 2 ans ?
- Le principe de lutte contre la précarité voulu par la loi n'est-il pas régénéré en pratique ?

Didier Jean-Pierre

Irène Gazel

Pierre-Henri Thomazo

Muriel Gibert

Directeur général adjoint Emploi, concours, santé et action sociale
CIG DE LA PETITE COURONNE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

18h00 Clôture de la journée



8h45 Accueil des participants

AGENTS NON-TITULAIRES

9h00 CDI, CDD : quelle influence des récentes décisions sur la gestion des droits des agents contractuels ?

- Quelle est l'étendue de l'office du juge en matière de recrutement des non-titulaires ?
- CE 13 février 2013, *Ministre des affaires étrangères*
- Quels risques de requalification d'un contrat de travailleur indépendant en CDI ?
- CE 20 février 2013, n°355901
- Quelle définition du vacataire ? Quelles conséquences ?
- CE 11 février 2013, n°347145
- Quelle indemnité de préavis pour un agent contractuel licencié ?
- CAA Marseille 26 mars 2013, n°11MA03673
- Non-renouvellement d'un CDD : quelles actualités ?
- CAA Marseille 12 février 2013, n°11MA04694
- CAA Lyon 11 avril 2013, n°12LY01994
- Quid en cas d'absence d'entretien pour un refus de reconduction d'un CDD en CDI ?
- CE 26 avril 2013, n°355509
- Le contrat d'un agent non titulaire peut-il stipuler une durée de préavis plus favorable ?
- CE 6 février 2013, *Mme Chirio*
- CDI et reclassement : quelles obligations pour l'administration ?
- CE avis 25 septembre 2013, n°365139

Jacques Bazin

Avocat Associé

MOLAS ET ASSOCIÉS

10h45 Pause-café

PROTECTION FONCTIONNELLE ET PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

11h00 Protection des agents publics, responsabilités et sanctions : quelles évolutions ?

- Comment apprécier l'imputabilité du comportement délibéré d'un agent ?
- CE 6 février 2013, n°355325
- Quel cumul des sanctions pénales et disciplinaires ?
- CE 21 juin 2013, n°345500
- Comment motiver une sanction disciplinaire ?
- CAA Douai 14 mars 2013, n°12DA00813
- Dans quelle mesure le passé disciplinaire d'un agent est-il un facteur aggravant ?
- CAA Bordeaux 26 mars 2013, n°12BX00055

- Conseil de discipline : comment respecter le principe d'impartialité ?
- CE 8 avril 2013, n°364105
- À qui incombe la prise en charge de la protection fonctionnelle lorsque l'agent travaille pour plusieurs collectivités ?
- CE 5 avril 2013, n°349115
- Quid en cas d'effacement d'inscriptions au B2 ?
- CE 17 mai 2013, n°356489
- Dans quelle mesure un juge peut-il aggraver la sanction de l'agent ?
- CE 17 juillet 2013, n°362481

Jérôme Michel

Maître des requêtes

CONSEIL D'ÉTAT

12h30 Déjeuner

GESTION DES CARRIÈRES

14h00 Avancement, notation, détachement, disponibilité... : quelle gestion des carrières ?

- Comment motiver les délibérations d'un jury d'aptitude professionnelle ?
- CE 6 mars 2013, n°358711
- Valeur professionnelle : comment l'apprécier ?
- CE 24 avril 2013, n°346021
- Concours : quelles règles d'accès ?
- CE 4 février 2013, *M. Bontemps*
- CE 8 avril 2013, n°340152
- Quelle prise en compte des activités antérieures à une nomination dans la fonction publique ?
- CE 11 février 2013, *M. Pinto*
- Annulation d'une décision rejetant une demande de promotion : quelles conséquences ?
- CE 15 février 2013, n°351340
- Quelles règles en cas de retour de détachement ?
- CE 13 mars 2013, *Département de la Moselle*
- Comment gérer l'issue de la disponibilité ?
- CE 24 avril 2013, n°348137
- Quel contenu d'une demande de reclassement ?
- CE 17 mai 2013, n°355524
- Quelles précisions relatives au licenciement d'un agent ?
- CE 1^{er} août 2013, n°357852

Vincent Dumas

Rapporteur public

CONSEIL D'ÉTAT

15h30 Pause-café

CONGÉS ET MALADIE

15h45 Congés, maladies et absences : quelles précautions prendre ?

- Congés maladie et temps de travail : quels liens ?
- CE 27 février 2013, n°355155

- Dans quels cas le placement d'office d'un agent en congé maladie est-il possible ?
- CE 8 avril 2013, n°341697
- Comment récupérer le temps passé en congé maladie ?
- CE 27 février 2013, n°355155
- Quelle est la légalité d'un placement d'office en congé rémunéré ?
- CE 6 février 2013, *M. Martin*
- À partir de quel moment un agent peut-il être placé en congés de longue durée ?
- CE 20 mars 2013, n°347635
- En cas d'inaptitude d'un agent, dans quel délai lancer une recherche de poste de reclassement ?
- CAA Bordeaux 9 avril 2013, n°12BX00099
- Quelle motivation de l'imputabilité au service d'un arrêt de travail ?
- CE 15 mai 2013, n°348332

Dolphine Krust

Avocat Associé

SCP KRUST & PENAUD

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

16h45 Quel octroi des primes ?

- Attribution de la NBI : quelles précisions ?
- CE 22 janvier 2013, n°349224
- CE 26 avril 2013, n°352683
- Comment abroger une décision accordant une indemnité de fonctions ?
- CE 11 février 2013, n°350683
- Quelle rémunération en cas d'absence de l'agent pour cause de participation à une grève ?
- CE 22 mars 2013, n°346703
- Selon quelles conditions, des agents, exerçant des fonctions de même niveau, peuvent-ils percevoir des indemnités différentes ?
- CAA Marseille 6 mars 2013, n°10MA02791
- Fraude : quel point de départ de la prescription de l'action en restitution de rémunération ?
- CE 22 mai 2013, n°356276
- Dans quelles hypothèses un agent peut-il obtenir une indemnité complémentaire pour accident de service ?
- CAA Nantes 23 mars 2013, n°12 NT00376
- Quelle liberté est laissée à la collectivité dans la modulation d'une indemnité d'exercice ?
- CE 24 avril 2013, n°354695

Christophe Pichon

Avocat à la Cour

CORNET VINCENT SEGUREL & ASSOCIÉS

17h45 Clôture de la formation



Quels sont les objectifs pédagogiques ?

- Décryptez les évolutions législatives et réglementaires et intégrez leurs impacts sur vos pratiques
- Appréhendez les principales orientations de la réforme de la fonction publique
- Appliquez la jurisprudence de l'année écoulée

Quelle est la méthode de travail ?

- Un examen des nouveaux textes par les meilleurs experts de la fonction publique
- Un décodage des décisions jurisprudentielles rendues en 2013/2014
- Un support écrit détaillé et spécialement conçu pour l'occasion sera remis à chaque participant

➔ À l'issue de cette formation, vous saurez appliquer toutes les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles pour sécuriser vos pratiques

